

TRANSI'MARSH: CONCEPTION DU SYSTÈME DE CULTURE



Le système de culture s'inscrit dans une démarche d'agriculture durable, en prenant en compte les atouts et les contraintes pédoclimatiques du marais. La réflexion s'est orientée vers la conception d'un système innovant, autonome, favorable

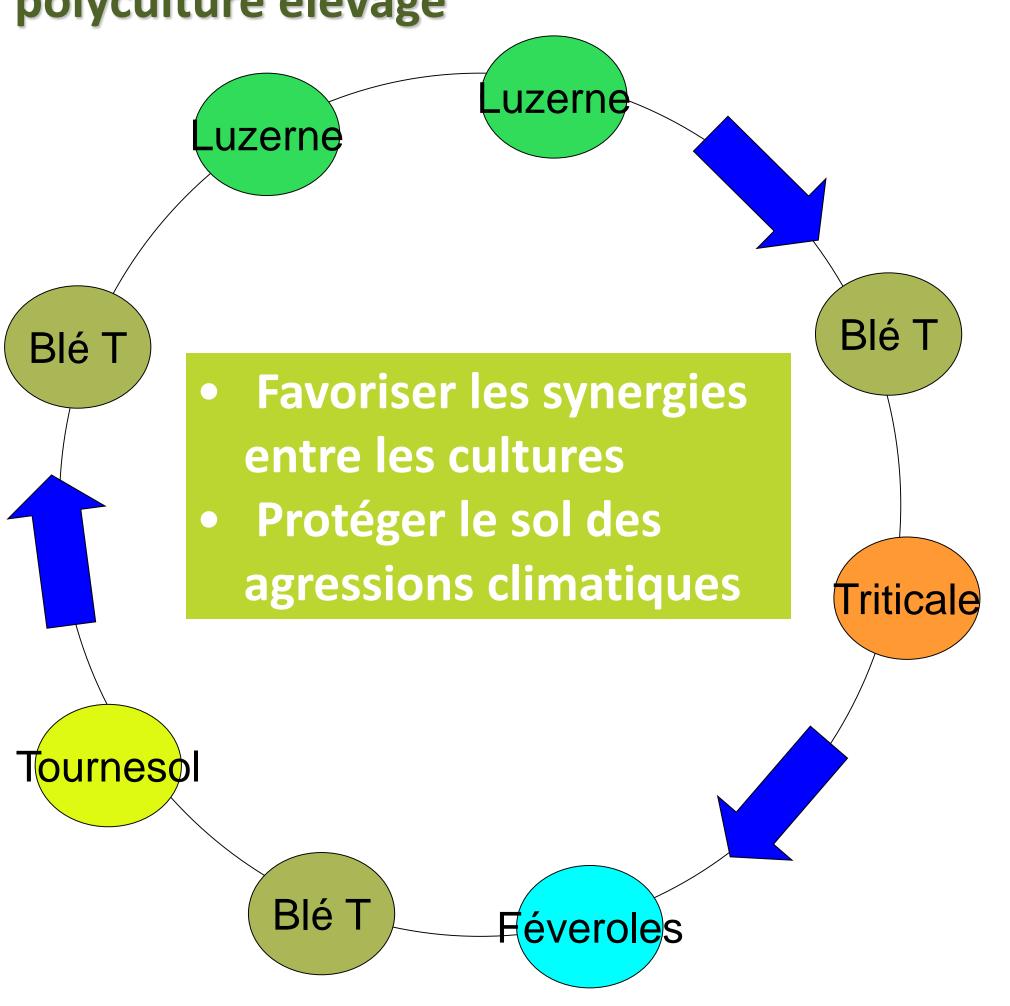
à la biodiversité et économe en intrants à l'échelle de l'exploitation.

La SAU cultivée dans le marais représente environ 45 ha. Les parcelles sont drainées par rigoles ou drains enterrés.

La rotation des cultures alterne principalement des familles de plantes, (céréales, légumineuses, oléagineuses) en privilégiant une implantation automnale pour mieux répondre aux exigences du milieu.

Elle est prévue sur une durée de 8 ans avec l'objectif de maintenir chaque année l'ensemble des cultures de l'assolement qui est constitué de 50 % de céréales à paille.

Une rotation pour répondre aux enjeux de l'expérimentation système polyculture élevage



Actions mises en place :

- Allongement de la rotation pour assurer l'autonomie en paille,
- Introduction de luzernes et de protéagineux pour apporter des protéines aux animaux,
- Mélanges de variétés pour limiter le recours aux fongicides,
- Recyclage des effluents d'élevage sur les cultures pour diminuer la consommation induite d'engrais azoté,
- Implantation de bandes enherbées autour des parcelles pour héberger les auxiliaires des cultures.

Perspectives d'évolution :

- Simplifier le travail du sol pour : conserver la vie biologique, réduire les émissions de carbone, réduire la charge de travail face aux risques climatiques ;
- Intégrer des cultures intermédiaires pour préserver la qualité de l'eau;
- Biner les plantes sarclées.





Tél.: + 33 (0) 5 46 82 10 50

Résultats attendus :

Construire de nouvelles combinaisons de pratiques (ITK) et de cultures qui intègrent une dimension pluri-annuelle de l'activité agricole et une cohérence entre les différentes composantes du système (interactions techniques, systémiques) vis-à-vis des aléas climatiques.

Les critères d'évaluation portent principalement sur l'évolution de la fertilité des sols, l'indice de fréquence de traitements et le bilan apparent des minéraux (azote).



